

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 11404 Numéro SIREN : 399 851 690 Nom ou dénomination : 4 A INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2023 sous le numéro de dépôt 59694

Greffé du tribunal
de commerce
Acte d'

18 AOUT 2023

Sous le N° : 59694

4A INTERNATIONAL
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 27 rue d'Artois
75008 PARIS
399 851 690 RCS PARIS

**DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES
DOCUMENTS RENDUS PUBLICS**
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : 4A INTERNATIONAL

Forme juridique : société par actions simplifiée

Numéro unique d'identification - (Siren) : 399 851 690 RCS PARIS

Représentée par :

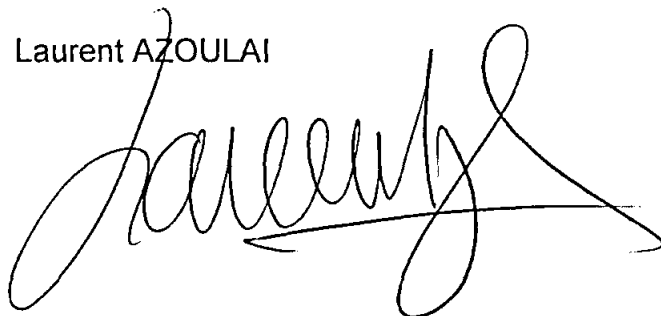
Monsieur Laurent AZOULAI

agissant en qualité de représentant légal

**Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le
31 décembre 2022**

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

Laurent AZOULAI



4A INTERNATIONAL
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 27 rue d'Artois
75008 PARIS
399 851 690 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 30 juin,
A 15 h 00,

Les associés de la société 4A INTERNATIONAL, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par lettre simple adressée à chaque associé.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'assemblée est présidée par Monsieur Laurent AZOULAI, en sa qualité de Président de la société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 500 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Mathieu CIRON, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 15 Juin 2023, est absent excusé.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence,

- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion du président,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- un exemplaire des statuts de la société,
- le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Décision relative au mandat des Commissaires aux Comptes en application de l'article L. 223-35 du Code de commerce,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le président.

I

Il est ensuite donné lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 8 353 euros et qui, compte tenu du résultat fiscal déficitaire, ont réduit le déficit reportable à due concurrence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 12 060,67 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	12 060,67 euros
------------------------	-----------------

En totalité au « report à nouveau » qui s'élève ainsi à	549 243,59 euros
---	------------------

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

Les mandats de Monsieur Mathieu CIRON, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Bruno LESTAGE, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RÉSOLUTION

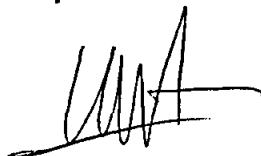
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Un associé

A large, stylized handwritten signature in black ink, featuring a prominent loop at the top and a long, sweeping horizontal stroke at the bottom.

4A INTERNATIONAL
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 27 rue d'Artois
75008 PARIS
399 851 690 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2022 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Fournisseurs TTC

Clients TTC

	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indica tif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indica tif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées												
Pourcentag e du montant total des achats de l'exercice												
Pourcentag e du chiffre d'affaires de l'exercice												

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées		
Nombre de factures exclues		
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)		
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de commerce)		
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels	☐ Délais contractuels

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 575 899,29 euros contre 2 705 425,70 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,79%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 104 852,89 euros contre 90 034,99 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 16,46%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 449 265,32 euros contre 855 533,96 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 69,40%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 10 828,48 euros contre 10 833,46 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,05%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 863 502,72 euros contre 1 432 063,90 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -39,70%.

Le montant des charges sociales s'élève à 311 321,08 euros contre 448 684,97 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -30,61%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 22 562,13 euros contre 23 752,42 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,01%.

Le montant des autres charges s'élève à 14 582,13 euros contre 45 245,15 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -67,77%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 672 061,86 euros contre 2 816 113,86 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,12%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 8 690,32 euros contre - 20 653,17 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 9 142,18 euros (31 263,29 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 17 832,50 euros contre 10 610,12 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 68,07%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 4 288,00 euros contre 4 616,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -7,11%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde ainsi par un bénéfice de 12 060,67 euros contre un bénéfice de 5 686,98 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 512 117,07 euros contre 2 433 411,23 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,23%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 12 060,67 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	12 060,67 euros
En totalité au « report à nouveau » qui s'élève ainsi à	549 243,59 euros

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 8 353 euros et qui, compte tenu du résultat fiscal déficitaire, ont réduit le déficit reportable à due concurrence.

Nous vous communiquons, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39,5 dudit code.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Présidente sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

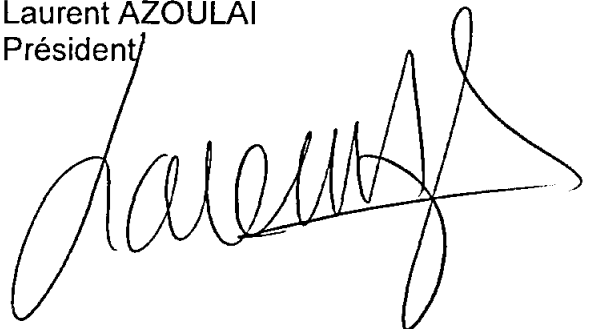
ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Les mandats de Monsieur Mathieu CIRON, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Bruno LESTAGE, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, nous vous proposons de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Laurent AZOULAI
Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, corresponding to the name Laurent AZOULAI.

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
Nombre d'actions ordinaires	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	4 398 616,48	2 618 864,09	2 760 852,94	2 705 425,70	2 575 899,29
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	83 291,14	72 374,99	62 450,52	32 256,10	39 484,90
Impôts sur les bénéfices	16 327,00	13 804,00	10 877,00	4 616,00	4 288,00
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	37 485,69	28 930,57	25 728,09	5 686,98	12 060,67
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	133,93	117,14	103,15	55,28	70,39
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	74,97	57,86	51,46	11,37	24,12
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	3	3	3	3	3
Montant de la masse salariale	2 602 947,79	1 499 004,12	1 574 980,07	1 432 063,90	863 502,72
Montant des sommes versées en avantages sociaux	44 984,40	37 201,46	27 300,86	30 827,24	43 700,16



Certifié conforme

SARL 4A INTERNATIONAL

27 rue d'Artois
75008 PARIS

Siret : 39985169000020

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

 Sommaire

1. Comptes annuels	1
Rapport de présentation des comptes annuels	2
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	18
<i>Autres informations</i>	19

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes annuels

Rapport de présentation des comptes annuels

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 01/01/2023, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL 4A INTERNATIONAL relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	2 512 117
Chiffre d'affaires	2 575 899
Résultat net comptable (Bénéfice)	12 061

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Courbevoie
Le 12/04/2023

Frédéric LELOUCH
Expert-comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 693	4 693		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	203 213	154 101	49 113	63 623
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 674		20 674	20 674
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	228 581	158 794	69 787	84 298
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	492 328		492 328	601 517
Autres créances	57 793		57 793	86 791
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	717		717	717
Disponibilités	1 889 212		1 889 212	1 657 975
Charges constatées d'avance (3)	1 689		1 689	2 097
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 441 739		2 441 739	2 349 097
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	591		591	17
TOTAL GENERAL	2 670 911	158 794	2 512 117	2 433 411
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 4A INTERNATIONAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 512 117 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 12 061 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 693			4 693
Immobilisations incorporelles	4 693			4 693
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	77 152			77 152
- Matériel de transport	70 558			70 558
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 983	8 052	4 531	55 504
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	199 693	8 052	4 531	203 213
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	20 674			20 674
Immobilisations financières	20 674			20 674
ACTIF IMMOBILISE	225 060	8 052	4 531	228 581

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		8 052		8 052
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		8 052		8 052
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 531		4 531
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 531		4 531

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 693			4 693
Immobilisations incorporelles	4 693			4 693
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	40 872	4 565		45 437
- Matériel de transport	59 194	11 363		70 558
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 003	6 634	4 531	38 106
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	136 069	22 562	4 531	154 101
ACTIF IMMOBILISE	140 763	22 562	4 531	158 794

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 572 484 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 674		20 674
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	492 328	492 328	
Autres	57 793	57 793	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 689	1 689	
Total	572 484	551 810	20 674

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	1 699
BANQUES PROD. A RECEVOIR	4 696
Total	6 395

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	17	591	16		591
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	17	591	16		591
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		591	17		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 925 609 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	285	285		
- à plus de 1 an à l'origine	402 328	119 715	282 613	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	641 774	641 774		
Dettes fiscales et sociales	274 039	274 039		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	201 046	201 046		
Produits constatés d'avance	406 137	406 137		
Total	1 925 609	1 642 996	282 613	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	118 880			
(**) Dont envers les associés	201 046			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 201 046 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	347 552
BANQUES INTERETS COURUS	285
CONGES A PAYER	16 738
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	6 427
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	4 164
Dettes sociale LA	66 720
Dettes sociales MA	93 648
Total	535 533

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	1 689		
Total	1 689		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	406 137		
Total	406 137		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 205 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

 Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		1
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		1
Ouvriers		
Total		2

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	27 874	27 874
Report à nouveau	537 183	531 496
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	12 061	5 687
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	585 917	573 857
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	591	17
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	591	17
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	402 613	521 447
Emprunts et dettes financières diverses (3)	201 046	151 342
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	641 774	614 892
Dettes fiscales et sociales	274 039	495 755
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		23 653
Produits constatés d'avance	406 137	50 000
TOTAL DETTES	1 925 609	1 857 090
Ecarts de conversion passif		2 448
TOTAL GENERAL	2 512 117	2 433 411

(1) Dont à plus d'un an (a)	282 613	402 327
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 642 996	1 454 763
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	285	239
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		